

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2010

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur **DECONIHOUT** Yannick, Maire.

Présents : **CAVELIER P.**, **PETIT A.**, **GUILBERT M.**, **PLATEL T.**, **JOUAN Y.**, **ROBILLARD N.**, **CROCHET K.**, **HAMEL C.**, **GUERY A.M.**

Etaient absents excusés : **LE MEUR J.Y.**, **DORIN C.**, **CREVEL P.**

Etait absent non excusé : **MESLIN H.**

Pour répondre à la question de **M. GUILBERT** concernant la communication du régime indemnitaire de chaque agent, **M. le Maire** s'est renseigné auprès du Centre de Gestion. Il précise que le montant des primes par agent n'est pas communicable puisqu'il s'agit d'un document nominatif et personnel. Par contre, le montant global des primes allouées à l'ensemble du personnel peut éventuellement être communiqué. Ainsi, si **M. GUILBERT** le souhaite, il pourra obtenir l'enveloppe globale du montant des primes pour l'ensemble du personnel.

**M. CREVEL** a donné procuration à **Mme GUERY** pour les décisions à voter lors de la séance.

### CAE AU SERVICE JEUNESSE

En vue de satisfaire les besoins en matière d'animation, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, **M. le Maire** à signer la convention entre le Pôle Emploi pour le compte de l'Etat et la collectivité ainsi que le Contrat Unique d'Insertion pour une durée 12 mois, doté d'une durée de travail annualisée de 20/35<sup>ème</sup> à compter du 18/05/2010 jusqu'au 17/05/2011 et dont la rémunération sera versée sur la base du taux horaire du S.M.I.C. avec la prise en charge par la Commune d'une formation de l'agent.

### MODIFICATION DES STATUTS DE LA CREA

**M. le Maire** présente la délibération du Conseil communautaire de la CREA en date du 29 mars dernier portant modification des statuts de la CREA en vue du retrait de la compétence facultative « Révision et modification des PLU intercommunaux existants ». En application de l'article L5211.17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la modification des statuts de la CREA proposée.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **M. le Maire** évoque la convention d'occupation du domaine public relative à l'occupation d'un bâtiment public par une station-relais de radiocommunication concernant la cession du réseau départemental à la société Infosat. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil Municipal.
- **M. le Maire** fait lecture d'un courrier de remerciement de la présidente de l'ADMR pour la subvention communale allouée.
- **M. le Maire** fait part d'un courrier reçu en Mairie pour information qui était adressé à Smartbox concernant une chambre d'hôte de la Commune.
- **M. le Maire** énonce que le dossier concernant l'évaluation de la mise en œuvre des orientations de la charte 2001-2011 du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, est à la disposition des conseillers municipaux.
- **M. le Maire** demande aux conseillers municipaux de réfléchir afin de prendre une décision à la prochaine réunion de Conseil Municipal sur le projet « Grande Seine 2015 ».
- **M. le Maire** informe du faire part de mariage de **M. PLATEL** le 03 juillet prochain à 15h00 à la Mairie du Mesnil-Sous-Jumièges.
- **Mme CAVELIER** fait part de ses difficultés pour faire récupérer l'agent au niveau de l'entretien de l'école. **Mme CAVELIER** rappelle qu'il avait été décidé en commission communale « personnel » que les heures supplémentaires doivent être récupérées dans les 2 mois. L'ensemble des conseillers municipaux demandent à ce qu'au 1<sup>er</sup>/09/2010 tous les congés des agents prennent en compte la continuité du service public, rappellent qu'il faut éviter les heures supplémentaires, sinon elles doivent être récupérées et non payées et que tout cela soit indiqué par écrit à tous les agents.
- **Mme CAVELIER** a prévu une réunion d'information aux parents concernant l'école et l'accueil de loisirs périscolaires pour la rentrée scolaire prochaine le mardi 1<sup>er</sup> juin prochain à 18h30 en Salle du Conseil.
- **Mme CAVELIER** rappelle qu'une conférence est organisée par la CREA le 20/05/2010 à 20h00 à la salle « Le Mascaret » sur le thème « cancer et hormones ».
- **Mme CAVELIER** fait lecture d'un mail d'un administré du Halage s'interrogeant sur le nom de la Commune, de son adresse et évoquant un problème de livraison. Un courrier de réponse va lui être adressé.
- **Mme CAVELIER** demande que les astreintes de l'agent technique soient quantifiées (nombre d'heures que cela représente). **M. le Maire** précise que les heures à récupérer sont informatisées pour chaque agent. **Mme CAVELIER** souhaite que les heures d'astreinte soient mises à part pour pouvoir les quantifier.
- **Mme CAVELIER** informe que le stagiaire (statut : licence professionnelle des métiers de l'administration territoriale) a eu pour mission l'établissement de fiches de poste pour l'ensemble du personnel communal et qu'il manque certains éléments avant de les finaliser mais qu'il est en bonne voie ; son stage se terminant le 19 juin.
- **M. PLATEL** informe que le bus scolaire roule à vive allure (110 km/h) notamment sur le Halage. **Mme CROCHET** précise que c'est la même chose dans le Conihout. **Mme CAVELIER** va adresser un courrier au Syndicat du CES.
- **Mme ROBILLARD** énonce que le locataire de la crêperie a demandé la possibilité de peindre le pare-terre de fleurs devant la crêperie. **Mme ROBILLARD** lui a proposé que la Commune lui fournisse la peinture et qu'il le fasse, le locataire a accepté.
- **M. JOUAN** fait part des remerciements des parents d'élèves, et plus particulièrement de **M. DUDOUT**, pour le matériel mis à la disposition lors du marché aux fleurs.
- **M. JOUAN** fait part de ses interrogations concernant le PLU.

Fait en Mairie, le 21 mai 2010  
Le Maire,

